

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
Edition quotidienne, par an..... \$3.00
Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance
On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
Six lignes, première insertion..... \$0.50
Chaque insertion subséquente..... 0.12
Chaque ligne en sus, première ins... 0.08
Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 28 NOVEMBRE 1878.

LE DRAME DES CHAMPS-ÉLISÉES

PAR
HIPPOLYTE AUDEVAL

(Suite.)

Madame Rambaud la recommanda chaleureusement à madame Lavernède, qui, certaine que mademoiselle Lise était honnête, laborieuse et intelligente, lui fit l'avance des fonds nécessaires pour monter une petite boutique de lingerie, où elle eut plus tard la satisfaction de la voir se marier et prospérer.

Quant à M. Rambaud, il fut impossible de savoir ce qu'il était devenu.

Sa lettre qui fut ouverte et conservée, annonçait les illusions les plus folles, en même temps que le plus déplorable abandon de sa dignité d'époux et de père.

On comprenait à la rigueur que cet homme, pour subvenir aux besoins de sa famille, eût consenti à aller dans des pays étrangers exhiber un nain comme une bête curieuse.

La faim ne raisonne pas, il faut à tout prix l'apaiser quand elle crie, et, en définitive, aucun métier n'est déshonorant lorsqu'il est honnêtement pratiqué.

Il est vrai que Philibert Rambaud, un ancien négociant au quel il eût été facile avec un peu de tenue et de conduite de trouver une occupation moins vile, n'était guère justifiable de s'abaisser jusqu'à une profession décriée, peu avouable. Toutefois, on aurait pu lui pardonner d'y recourir, s'il l'eût fait uniquement pour arracher à une affreuse misère sa femme et son fils.

Mais il était parti sans même leur dire adieu. Et, quinze jours après, il s'était contenté d'écrire une lettre trahissant la plus coupable insouciance, pleine d'insupportable vantardise, vide de toute protection efficace, de toute preuve réelle d'affection pour sa famille.

— Hélas ! pensait souvent madame Lavernède, ma pauvre amie avait bien raison quand elle me disait : "Julien n'a plus de père !" M. Rambaud existe toujours, mais ce n'est plus un père puisqu'il délaisse son enfant et ne s'informe même plus de lui.

C'était la vérité. La promesse pompeuse d'un cheque de douze mille francs ne fut suivie d'aucun envoi !

Que se passait-il donc ? Le nain avait-il grandi subitement et déjoué ainsi la plus lucrative des spéculations ?

Était-il affligé d'une fluxion ou de toute autre incommodité physique qui l'empêchait de se produire en public avec tous ses avantages hiliputiens ?

Mystères ! Toujours, est-il que Philibert Rambaud n'ayant sans doute pas de bonnes nouvelles à transmettre, n'écrivit plus.

— Décidément, se disait madame Lavernède au fur et à mesure que le temps s'écoulait, Julien n'a plus de père. Par bonheur, nous sommes là, mon mari et moi,

et toutes les tendresses de cet enfant se reporteront sur nous.

Elle se réjouissait de cette perspective, tellement elle avait pris à cœur son doux titre de mère.

Cependant, malgré les redoutables complications qu'elle présentait dans le cas où Philibert Rambaud eût donné signe de vie, elle ne manquait jamais d'aller de temps en temps rue Gracieuse savoir s'il y avait des lettres de lui, et elle n'eût pas hésité à lui écrire elle-même pour lui apprendre ce que devenait son fils et l'informer de la mort de sa femme, si Philibert n'eût négligé d'indiquer où il était.

M. Lavernède dont il est temps maintenant de faire la connaissance plus intimement, ne partageait pas les ménagements de conduite et de paroles de sa femme à l'égard de Philibert Rambaud.

— C'est un gredin, tout simplement, disait-il parfois. Et, comme sa femme se récriait, alléguant que les défaillances de caractère de Philibert provenaient entièrement de revers de fortune immérités :

— Je ne dis pas non, ajoutait-il, mais il aurait pu travailler pour nourrir sa famille. Un homme qui plonge sa femme et son fils dans l'effroyable détresse où tu les as trouvés, et qui se sauve en les y abandonnant lâchement, est un gredin, ni plus ni moins.

Il se gardait bien, toutefois, d'exprimer cette opinion en présence de Julien.

Parfait honnête homme, M. Lavernède aurait cru manquer à tous ses devoirs en obligeant inutilement un fils à rougir de son père.

Aussi avait-il dit à Julien ce mot qui coupait court à tous les propos malséants :

— Ton père est parti pour un grand voyage. S'il ne donne pas de nouvelles, c'est qu'il est mort.

Sous des dehors un peu brusques, M. Lavernède avait une âme droite et généreuse.

Il avait passé une bonne partie de sa vie à piocher comme un nègre. — C'était le terme dont il se servait, — afin de rendre sa femme heureuse et de pouvoir se reposer étant vieux.

Il avait même tellement pioché qu'au lieu de conquérir une modeste aisance, comme c'était son ambition, il avait amassé une fortune considérable, et qu'au lieu de se reposer dans sa vieillesse seulement, comme il se l'était promis, il avait pu renoncer à son opiniâtre labeur dès l'âge de quarante-cinq ans, ce qui est encore un bel âge pour jouir de la vie.

Mais comment en jouir ? C'est là le problème qui bien souvent reste insoluble.

M. Lavernède n'aimait ni le monde ni les plaisirs.

Il acheta une magnifique maison de campagne, mais bientôt il s'y trouva bien seul et bien désolé, car il n'entendait rien aux travaux des champs.

Enfin, rien ne réussissait à distraire M. Lavernède, à l'occuper, à donner un but à sa vie, lorsque sa femme lui amena le petit Julien, et immédiatement l'existence de cet excellent homme changea de face.

Il aima tout de suite ce pauvre garçon fort timide d'abord, fort triste, un peu sauvage, mais dont le caractère ne tarda pas à se développer d'une manière toute sympathique au milieu des soins, de la tendresse et du bien-être qui l'entouraient.

Il se plut à commencer sa pre-

mière éducation, à l'instruire sur toutes choses, à en faire son compagnon de promenades.

Le temps se passa ainsi, sans événements dignes d'être mentionnés, et Julien atteignit l'âge de douze ans.

Depuis trois années déjà il allait au lycée comme externe, et un matin, pendant qu'il était en classe, madame Lavernède se rendit dans le cabinet de son mari.

Elle avait une proposition à lui soumettre.

Toujours certaine d'être bien accueillie, elle marcha pourtant sur la pointe des pieds en voyant son mari absorbé par une lecture.

Pais : — Que lis-tu donc là si attentivement, mon ami ? — Le code.

Et indiquant un siège à sa femme, M. Lavernède se mit à lire tout haut, gravement :

"Code civil. Titre VIII. Chapitre premier, section 1. De l'adoption et de ses effets.

"Art. 343 L'adoption n'est permise qu'aux personnes de l'un ou de l'autre sexe, âgées de plus de cinquante ans, qui n'auront, à l'époque de l'adoption, ni enfants, ni descendants légitimes, et qui auront au moins quinze ans de plus que les individus qu'elles se proposent d'adopter.

"344. Nul ne peut être adopté par plusieurs, si ce n'est par deux époux. Nul époux ne peut adopter qu'avec le consentement de l'autre conjoint.

"345 La faculté d'adopter ne pourra être exercée qu'envers l'individu à qui l'on aura, dans sa minorité et pendant six ans au moins, fourni des secours ou donné des soins non interrompus ou envers celui qui aurait sauvé la vie à l'adoptant, soit dans un combat, soit en le retirant des flammes ou des flots.

"346 L'adoption ne pourra, en aucun cas..."

Par un élan involontaire et spontané, madame Lavernède interrompit son mari.

— Oh ! que je suis heureuse ! s'écria-t-elle, et combien je suis récompensée de m'être chargée de lui de ma pauvre amie Laure !

— Tu dit d'ailleurs qu'une bonne action porte toujours en elle sa récompense, et jamais je n'en ai été convaincu autant qu'aujourd'hui. Chère Laure ! j'ai accepté son fils pour la délivrer d'une inquiétude horrible, et ce fils est maintenant pour nous le rayon de soleil de nos vieux jours, la joie de tous nos instants. Tu songes à l'adopter.

— L'également. Oui, Amélie.

— Quelle excellente idée ! Elle est du reste bien naturelle pour des personnes dans notre situation, puisque les lois en font mention et la sanctionnent de leur autorité. Relis donc cet article 345. Il parle de flots et de flammes... Nous ne pourrions pas alléguer que notre bien aimé Julien nous en a retirés, mais il nous a retirés des sombres ennuis de l'isolement...

— Ne va donc pas si vite, Amélie ! Tu t'embrouilles. Les flots et les flammes sont des cas exceptionnels, de même que les combats, et ne nous concernent pas. Les cas ordinaires sont ceux-ci : Pour adopter, il faut avoir cinquante ans. Je les ai. Quant à toi... chat ! Respectons les mystères du beau sexe. Il faut aussi avoir fourni des secours et donné des soins à l'adopté, dans sa minorité, pendant six ans au moins. Cette condition indispensable est déjà remplie. Mais si tu m'avais

laissé continuer l'article 346 tu aurais entendu ces mots : "L'adoption ne pourra en aucun cas, avoir lieu avant la majorité de l'adopté."

— Attendre si longtemps !

— La loi l'exige. Nous avons donc le loisir d'y penser. Mais tu avais quelque chose à me dire ?

— Oui.

— A propos de Julien ?

— Toujours. Ses professeurs sont fort contents de lui. Il travaille avec beaucoup de zèle, et nous pourrions, afin de lui procurer une récréation, le conduire ce soir au cirque des Champs-Élysées.

— Adopté !

— Adopté... Tu as toujours l'adoption en tête.

— Et dans le cœur, surtout. Mais j'ai voulu dire que c'est convenu, et que nous mènerons ce soir Julien au cirque.

M. Lavernède ferma son Code et alla louer des places.

— Oh ! les enfants ! se disait-il tout en cheminant... L'existence n'est complète que grâce à eux. Si j'allais au cirque des Champs-Élysées seul, ou même avec ma femme, je m'ennuierais mortellement. Mais Julien sera là et je m'amuserai beaucoup, parce que Julien s'amusera.

(A Continuer.)

DR. A. WATTERS

Médecin et Chirurgien,

GRADUÉ DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL,
No. 53, rue de Lacheprotière, Quartier
Montcalm, (vis-à-vis le Bon Pasteur.)
Québec, 27 septembre 1878—2m

COTTAGES A VENDRE !

Le soussigné ayant donné le contrat de la construction de sept magnifiques Cottages en Briques, couverts en Ardoises, Tôle ou Ferblanc, élégamment construits et finis, sur le chemin de la Petite Rivière, à l'endroit appelé Bijouville, les offre en vente à bon marché et à des conditions très raisonnables. Pas de rentes foncières, ni de taxes. Pour les plans et autres renseignements, s'adresser à

A. J. AUGER,
No. 165, rue St. Pierre,
Vis-à-vis la Banque de Québec.
Québec, 28 août 1878.

JODOIN & CIE.,

14, rue St. Jean.

N'oubliez pas la maison JODOIN & CIE., qui a obtenu les PRIX AUX DERNIÈRES EXHIBITIONS pour ses Poêles Doubles, de Passages, Poêles de Chambre et de Salon, Poêles de Cuisine de toutes dimensions, à Bois et à Charbon.

Ustensiles de Cuisine, Vaisseau en Cuivre, en Ferblanc et en Fonte, Pelles et Bêches en Fer et en Acier de première qualité.

Nos prix sont au moins de vingt-cinq pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

En gros et en détail.

JODOIN & CIE.,

14, rue St. Jean.

Québec, 28 août 1878—6m

LONGUENT OPHTALMIC

DE

CHAMBERLAIN

Est le meilleur et le plus sûr

RÉMÈDE

pour les Maux d'Yeux et des Paupières, provenant de Contusion, d'Inflammation, ou causé par le froid.

PRIX 35 CENTS LE POT.

JNO. MUSSON & CIE.,

Drogistes, Propriétaires.
Québec, 28 juin 1878.

AUX FORGERONS.

Acier, Fer en Barre
Borax, Feuillard,
Enclumes, Etaux,
Chevilles, Limes, Filières,
Clous à Cheval pointé et noir.

RAPES A CHEVAL.

Nous pouvons vous offrir une Rape supérieure à n'importe laquelle.

LE TOUT A BAS PRIX.

H. S. SCOTT & CIE.,

No. 60, RUE ST. PIERRE,

BASSE-VILLE

Québec, 26 octobre 1878.

Poisson ! Poisson ! !

Hareng du Labrador No. 1,
Petit Hareng,
Morue Verte,
Anguille,
Saumon,
Morue Sèche,
Truite,
Nauves, etc.

— AUSSI —

Huile de Coup Marin,
Huile de Morue.

A VENDRE PAR

J. B. REAUD & CIE.

72 à 82, rue St. Paul.

Québec, 26 octobre 1878.

AUX AFFLIGES !

PLUS DE RHUMATISMES !

Québec, 9 mai 1878.

Chère Madame Gaden, — Je vous prie de vouloir bien, pour le repos de ceux qui sont affligés de rhumatismes, donner place dans votre journal à ces quelques lignes. Mon épouse était depuis six ans, affligée de rhumatismes et avait été soignée par les meilleurs médecins de Québec. Désespérant de guérir jamais, elle eut l'idée de s'adresser à vous et dans l'espace de deux mois, elle fit usage de ses pieds et de ses mains, ce qu'elle n'avait pu faire depuis 6 ans.

THOS. CARNAY.

P. S. — Les personnes qui voudraient avoir des renseignements plus complets peuvent s'adresser à moi et demanderont le remède.

Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens suivants : J. E. Burke, Haute Ville, Mathie, coin des rues du Falaix et St. Jean, et J. J. Veldon, rue St. Joseph, St. Roch. Prix, 50 cents la bouteille.

J. VERNIER,

Seul agent, rue St. Jean.

Québec, 12 octobre 1878.

VOIRE ATTENTION !

Nous aimons à informer les Marchands des Villes et des Campagnes que nous tenons toujours en mains un assortiment complet de FAÏENNES et de VERRES.

Nous avertissons également ceux qui tiennent des Maisons de Pension, à la campagne et ailleurs, que nous pouvons leur vendre, à des prix qui défient toute compétition, tout ce qu'il leur faut, en VAISSELLE et en COUPELLERIE D'ARGENT pour monter des établissements de 1ère classe.

RENAUD & CIE.,

24, rue St. Paul.

Québec, 6 juin 1878.

A. VARIN

Marchand - Brocanteur

41 et 43, rue de la Couronne

Vend et achète toutes sortes de Meubles et effets de seconde main.
Québec, 19 août 1878.—8m

Annouces Nouvelles.

Les maisons—Tessier & Delage.
Départ des Malles—Voir la 4e page.
Salle Jacques-Cartier—Club National.
Flanelles! Flanelles!—Glover, Fry & Cie.
Acte des Elections Fédérales 1874-1878—
A. Michaud.
Grand Encan de Meubles en vertu de l'Acte
de Faillite—Oct. Lemieux & Cie.
Cour de Circuit—Dd. Blanchet.
Protection—F. X. Lepage.

QUEBEC,

JEUDI, 28 NOVEMBRE 1878.

EN PASSANT.

L'arrivée sur nos rivages du Marquis de Lorne et de la Princesse Louise, a mis en grand émoi toute cette partie de notre société qui est friande de distractions aristocratiques. Un monde nouveau comme le nôtre ne saurait être insensible au prestige du sang royal. Il recherche naturellement et admire ce qui n'est pas sorti de ses veines. Tout un continent sans prince soupire après un diadème. L'Amérique du Nord, qui a produit tant de grands hommes, n'a pu donner naissance à un seul roi. Si elle en voulait, il faudrait avoir recours à l'Europe qui en regorge et qui à l'heure qu'il est les égorge. Ce manque de princes ne laisse pas que de blesser le citoyen américain, qui, tout en faisant fi des hautes naissances et des honneurs nobiliaires, voudrait en avoir sous la main et en fleurir ses parterres sombres.

Un prince par ci, une princesse par là, cela relèverait la monotonie des bustes de Lincoln succédant aux statues de Washington. Mais ne fait pas naître un prince qui veut. C'est comme l'aristocratie qu'on ne saurait se procurer en deniers sonnants. Créer une aristocratie, disait un homme d'esprit, ce serait aussi difficile que de bâtir une vieille maison. Autrement il y a longtemps que nos voisins se fussent mis en frais de bâtir la vieille maison.

Les philosophes qui jurent sur les faux Dieux que l'humanité est perfectible, doivent commencer à douter de leur science. Il suffit de l'apparition d'un grand seigneur pour faire crouler leur théorie, et une invitation aux armes de la cour a raison des plus fermes résistances. L'homme qui, dans toutes les circonstances de la vie, se croit modestement et simplement l'égal des têtes couronnées, est encore l'exception; et tant qu'il y aura des enfants, les titres feront sûrement leur petit effet.

Ces bons Européens n'ont pas encore trouvé un juste milieu entre l'idolâtrie et la haine, et après avoir encensé les rois jusqu'à l'affadissement, on est en train de tirer sur eux comme s'ils étaient coupables à cause de la bassesse de ceux qui les entourent. Un roi ne peut plus sortir seul en Europe sans rencontrer un meurtrier au coin de la rue. C'est sauvage et inepte. Le seul souverain invulnérable en ce moment, c'est celui qui est moins souverain que les autres, le président McMahon, que le bourgeois chansonne, que Paul de Cassagnac insulte, mais que l'ouvrier regarde passer sans songer à attenter à une existence dont un vote de l'assemblée a fixé le terme officiel à sept ans.

Si l'Amérique n'a pas de prince bien à elles, elle va en avoir à foison venant d'ailleurs. Tout annonce qu'à l'émigration des pauvres gens qui dure depuis cinquante ans, succédera une émigration de rejetons royaux venant mettre leur vie en sûreté au Nouveau-Monde. Ils y trouveront bon accueil et cordiale hospitalité. Quel homme, fils de ses œuvres, ne serait fier de serrer la main à quelqu'un qui a des ancêtres? On saura bien les retenir, on ne les laissera plus partir, c'est sûr. Si, par hasard, ils s'ennuient au milieu de nos joies démocratiques, de nos plaisirs improvisés; s'ils

regrettent cette fine fleur de civilisation qui ne se respire que dans les vieux centres, les peuples se porteront au rivage et leur enlèveront, pour les empêcher de repartir, chapeaux et malles.

INFORMATIONS.

—On trouvera à la quatrième page la première partie de l'article de Sir Francis Hincks sur la question constitutionnelle.

—On annonce la mort de l'hon. M. Lacoste, sénateur de la division Montarville.

—On prête au nouveau ministre fédéral l'intention de présenter un bill plaçant les employés du gouvernement sous le contrôle de commissaires.

—Le *Globe* dit que le ministre présentera à la prochaine session des amendements à l'acte des poids et mesures, réduisant le nombre des districts.

—Avant-hier ont été plaidées à St. Hyacinthe les objections préliminaires à la contestation de l'élection de M. Tellier, député de St. Hyacinthe. L'hon. juge Sicotte a pris la cause en délibéré et rendra jugement lundi prochain. M. Beauchemin plaideait pour M. Tellier et M. Fontaine pour les pétitionnaires.

—Un correspondant d'Ottawa dit que le commerce y est très languissant. On y compte près de 1,000 maisons qui ne sont pas occupées, et les loyers sont très bas. Les provisions et le bois de chauffage se vendent aussi à bon marché, heureusement pour les pauvres. Des milliers d'ouvriers sont sans emploi.

—Un journal américain, le *Railroad Gazette*, pense que l'Inde est en voie de devenir une rivale à l'Amérique avant longtemps sur les marchés aux grains de l'Europe. On dit que des bâtiments dans le port de Calcutta ont reçu ordre de prendre des chargements de blé pour l'Angleterre, au prix de quinze schellings par ton, soit environ 9 1/2 centins par minot, c'est-à-dire un quart de moins, que le taux de New-York à Liverpool, et, cependant, la distance, est trois fois aussi grande qu'entre ces deux derniers ports.

LE MARQUIS DE LORNE A HALIFAX.

Halifax, 26.—Comme le temps était désagréable, le cortège vice-royal, au lieu de visiter la cité, est demeuré à l'Amirauté pendant toute la matinée.

Les édifices sont pavoisés de drapeaux et les rues sont encombrées par une foule de visiteurs, parmi lesquels on remarque çà et là un grand nombre de joueurs de cornemuse et d'autres écossais portant le costume pittoresque des montagnards.

En un clin d'œil les rues étaient remplies de gens qui voulaient être témoins de l'arrivée de Son Excellence. En même temps on faisait des préparatifs aux édifices du Parlement pour le lever et la présentation des adresses. Les sociétés et les personnages distingués arrivaient et se préparaient à remplir leurs rôles. Son Excellence arriva bientôt accompagnée du général Sir Patrick McDougall et de son état-major. Le Marquis de Lorne était accompagné de son secrétaire militaire et de ses aides-de-camp. Le lever dura une heure et les députations des sociétés furent alors introduites.

Après le lever et la réception des adresses, Son Excellence est retournée à l'Amirauté, d'où le cortège vice-royal est parti pour faire une procession dans les principales rues, escortée par des milliers d'hommes portant des flambeaux. Arrivés à l'arche située à la rue South Park, Son Excellence et Son Altesse Royale se rendirent à la résidence de Sir Patrick McDougall, où un grand banquet civil et militaire fut donné en l'honneur de l'illustre couple et du Duc d'Edimbourg. Les rues qui se trouvaient situées sur le parcours de la procession étaient brillamment illuminées. Les couronnes, armoiries, devises et monogrammes étaient resplendissants de lumière et les édifices étaient ornés de verdure de fleurs, de bannières et de drapeaux. Plusieurs corps de musique accompagnaient la procession et faisaient retentir l'air de joyeuses fanfares. Les vaisseaux du port étaient aussi brillamment illuminés et l'on pouvait voir sur la rive opposée à Dartmouth les reflets brillants de plusieurs feux de joie.

Son Excellence et Leurs Alt. Royales la Princesse Louise et le Duc d'Edimbourg n'ont pas pris part à la procession, mais l'ont suivie à distance dans une voiture. La princesse est très pâle ce soir et l'on craint que la traversée et les cérémonies de la réception ne l'aient trop fatiguée. Quant au marquis, il semble la personnification de la santé. Un grand banquet a lieu actuellement dans l'aile Ouest de la magnifique résidence

de Sir Patrick McDougall, le général commandant en chef. Un corps de musique joue ses plus jolis airs dans la salle voisine. Une magnifique fontaine est en opération dans le centre de la table et deux autres plus petites sont aux deux bouts. Le général Sir Patrick est très gai et cause avec S. A. R. la Princesse Louise qui occupe un siège à sa droite. S. A. R. le Duc d'Edimbourg occupe un siège à droite de sa royale sœur et Son Excellence, assis en face de son hôte, parle incessamment. Le marquis est non seulement un homme de condition, c'est un homme de talent, rempli de tact et de candeur, au caractère franc et ouvert, au cœur noble et généreux. Parmi les hôtes, il y a des représentants du Banc judiciaire, des officiers militaires et civils, des membres du gouvernement et du clergé. Les toilettes des dames sont magnifiques. Après le banquet le cortège vice royal est retourné à l'Amirauté, sous l'escorte du 101ème régiment comme garde d'honneur.

—A onze heures hier matin Leurs Excellences ont quitté la ville d'Halifax. La gare de l'Intercolonial regorgeait de spectateurs admis par billets. La foule en dehors de la gare était considérable et poussait des vivats joyeux auxquels la princesse répondait par des sourires et le marquis par des saluts.

Le cortège royal est arrivé à la gare à 10.50 h. et a été reçu par une garde d'honneur de la 63ème compagnie des carabiniers volontaires. Le marquis et la princesse sont restés sur la plateforme jusqu'à ce que le train se mit en mouvement. Des saluts furent tirés de la citadelle.

Le convoi comprend le char-palais du surintendant pour le marquis de Lorne, trois chars Pullman pour les membres du cabinet et la suite du marquis, un autre pour la cuisine et deux pour le bagage.

Le convoi ne marchera pas cette nuit; il s'arrêtera à Campbellton ce soir, à Danville demain et arrivera à Montréal vendredi.

Peu avant le départ du train le maire de Halifax a reçu une lettre du secrétaire privé du marquis de Lorne le remerciant au nom de Son Excellence de la belle réception qui lui a été faite dans cette ville.

Le convoi vice-royal est arrivé à Truro à 1 h. 7 m. p. m.

Le train spécial de Leurs Excellences est parti de Truro à 1 h. 20 m. p. m.

Le train vice-royal est arrivé à Athol, à 20 milles d'Amherst à 2 h. 50 m. p. m.

On dit qu'une locomotive précède le convoi portant le cortège vice-royal et que des hommes sont apostés le long de la ligne, cinq mille en cinq mille, afin de prévenir tout accident possible. Des adresses seront présentées à Moncton, Truro et Hildrer.

Le duc d'Edimbourg est parti à bord du *Black Prince* pour s'en retourner en Angleterre à quatre heures hier après-midi. Un salut royal lui a été donné. Les quais étaient encombrés.

La princesse Louise a pleuré en quittant Halifax, tant elle était émue par le départ de son frère et par la démonstration enthousiaste et loyale du peuple canadien.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Londres, 27.—Hier soir, pendant que M. Tizza, le premier ministre hongrois faisait le comte Andrássy et plusieurs membres de la délégation, une bombe chargée de dynamite éclata entre le palais du ministre et le théâtre Fortress. La plupart des vitres du palais se sont cassées. Personne n'a été atteint. L'excitation est grande.

Un télégramme de Monlouis, en réponse à une information demandée par les membres de l'enquête dans l'affaire du *Pomnoravia*, dit que le capitaine Schawnsen est parti pour Rotterdam immédiatement. Les autres survivants sont partis aussi, soit pour Londres, soit pour le continent ce matin, à l'exception de trois enfants que le désastre a rendu orphelins. L'une d'elles, Martha Miller, âgée de 4 ans, est supposée être la fille d'un capitaine de long cours de Buenos Ayres.

Des nouvelles reçues à Sydney, en Australie, de la Nouvelle Calédonie, nous rapportent un nouveau massacre des colons par les naturels du pays.

Le Baron Adelsnied, ministre de la Suède et de la Norvège, à Paris, M. Chevandier De Valdrome, homme d'état, ancien membre du cabinet Olivier, et le sénateur André, du département de la Charente, sont morts.

Les journaux de Rome annoncent plusieurs assassinats dans les provinces. On ignore si c'est l'œuvre d'un parti politique.

Au delà de six cents ouvriers filateurs ont repris l'ouvrage aux moulins Oldham, aux conditions des patrons. On croit que les autres suivront cet exemple.

Une dépêche de Berlin au *Times* dit

que le général Kaufmann a remis une magnifique épée à Mundsha-Mohammed-Hassan, chef de l'ambassade afghane à Tashkend, pour être offerte à l'émir de Caboul. En présentant cette épée, le général Kaufmann a dit les paroles suivantes :

« Mon illustre souverain de l'empire duquel le soleil ne se couche jamais, et qui d'un signe peut faire prendre les armes à des millions de soldats, envoie ce gage d'affection inaltérable à son ami et allié le noble et chevaleresque émir de l'Afghanistan et du Belouchistan. L'histoire démontre que la Russie, quand elle épouse une juste cause, a toujours protégé ses alliés contre les attaques de tout ennemi, quelque puissant qu'il soit, et quiconque est avec la Russie ne doit pas craindre qu'on touche à un cheveu de sa tête. La puissance de l'épée de la Russie est grande, c'est un fait reconnu aussi bien par ses ennemis que par ses alliés. Que Dieu protège et préserve les deux puissants souverains, le czar et l'émir. Que Dieu fasse prospérer les deux pays alliés, pour le bien des Afghans, des Russes et de l'humanité tout entière. Que l'écho de ces paroles apporte la consolation et l'espérance là où l'oppression de la tyrannie voudrait pénétrer. »

L'inscription suivante est gravée en persan sur la lame de l'épée : « Que Dieu te donne la victoire sur les infidèles. »

New-York, 27.—Une dépêche par le câble au *Herald* dit qu'un courrier anglais est passé à Berlin, dimanche, en route pour St. Pétersbourg. On le croit porteur d'instructions à Lord Loftus, qui demandera des explications sur le discours que le général Kauffmann a prononcé en présentant l'épée à l'Emir de l'Afghanistan. Si cet acte de Kauffmann n'est pas répudié par le gouvernement à St. Pétersbourg, on a lieu de craindre des conséquences sérieuses qui pourraient bien amener une guerre générale.

Lahore, 27.—Le général Roberts est arrivé au fort Mahommed Azim, près du fort Khurum. Il n'a rencontré aucune résistance sur son passage.

Londres, 27.—Une dépêche au *Standard*, dit : Le fort Mahommed Azim était occupé par les troupes anglaises ce matin. La garnison Afghane s'est enfuie à Petwar, à l'extrémité nord de la vallée Khurum, où elle tentera d'opposer quelque résistance à l'avant-garde.

On a retrouvé les cadavres de trois victimes du *Pommerania*.

Une dépêche de Tabris, au *Standard* dit que la question de la cession de la province de Kartoum à la Perse, prend des proportions qui peuvent nous faire craindre quelques hostilités. Un détachement de troupes persanes a été envoyé à la frontière pour demander l'évacuation de la province par les autorités turques.

Liverpool, 27.—On porte à 15 le nombre des personnes noyées dans le désastre de la collision sur la rivière Mersey, hier.

Paris, 27.—M. Dréole, député bonapartiste et journaliste républicain, s'est battu en duel au pistolet avec un journaliste républicain, à Plessis Piquet. Un seul coup a été tiré et personne n'a été blessé.

St. Pétersbourg, 27.—Le *Globe* publie le budget pour 1877. Il démontre que le revenu a été de 549,000,000 roubles et les dépenses de 1,014,000,000 roubles. La moitié de cette somme a servi au maintien de l'armée. Le Czar arrivera à St. Petersburg le 3 décembre en même temps que le général Kauffmann.

Madrid, 27.—Le ministre des travaux publics a annoncé que plusieurs malfaiteurs armés s'étaient rassemblés dans une maison à Saragossa, mais qu'ils avaient été arrêtés.

Constantinople, 27.—Le prince Lebanoff est parti pour Adrinople. Le comte Zeichy, ambassadeur autrichien, a informé la Porte que l'Autriche verrait à ce que les provinces à l'est de la Roumélie fussent constituées régulièrement et d'après les clauses du traité de Berlin, et que les troupes auraient à évacuer la Turquie en mai prochain. L'Autriche et la Porte se sont entendus en principes sur l'occupation de Novi Bazar. La Porte est autorisée, par décret impérial, de négocier un emprunt de \$100,000,000.

NÉCROLOGIE.

Nous apprenons avec regret la mort de Madame Collet, femme du Dr. Collet, de St. Henri de Lévis, à l'âge de 27 ans. Cette mort a produit une douloureuse impression dans la paroisse de St. Henri, où les qualités de cette personne accomplie étaient hautement appréciées. Nous offrons à notre ami le Dr. Collet nos plus sincères condoléances dans le malheur qui le frappe.

A TRAVERS LA VILLE.

CERCLE FRONTENAC.—Nous avons eu le plaisir d'assister au banquet annuel de ce club d'intimes qui a eu lieu avant-hier soir. Cette soirée a été encore plus charmante, si c'est possible, que celle de l'année dernière. Chants, musique, etc., entremêlés de mots spirituels durant toute la soirée. A 10 heures nous prenions place à une table chargée des mets les plus délicieux. Plusieurs santé furent portées et d'éloquents discours ont été prononcés. Nous n'avons que des félicitations à offrir à tous les officiers et à tous les membres de ce club pour leur exquise politesse envers leurs invités. Nous espérons que le *Cercle Frontenac* continuera à prospérer de plus en plus, car son double but de s'instruire et s'amuser en est la meilleure garantie.

HUSSARDS CANADIENS.—On parle de créer une nouvelle compagnie dans l'escadron de cavalerie sous les ordres du Lt.-Col. Forsyth. Cette troisième compagnie sera commandée par M. A. P. Caron, M. P. Elle sera divisée en quatre sous-compagnies, une à Ste. Foye, une à Beauport, une à Charlesbourg, et la quatrième à Lorette. On se propose d'attacher une fanfare à cet escadron et on mentionne à ce propos le corps de musique de Beauport.

VENTE DES DIAMANTS DELAFIELD.—Ces diamants ont été vendus hier matin, à la douane. M. J. B. Z. Dubeau, épicière, rue de la Couronne, a acheté un collier composé de 213 pierres précieuses, pour \$750. Une paire de boucles d'oreilles a été adjugée à M. William Venner, pour \$390, et une autre paire bien inférieure a été adjugée à une personne dont nous ne connaissons pas le nom, pour \$105.

PETITES NOUVELLES.—Hier midi, un aliéné échappé de l'asile de Beauport a été arrêté par le Dr. Roy, médecin de cette institution, en face de chez Behan Brothers. Le pauvre homme se démenait comme un possédé et suppliait ceux qui avaient aidé à l'arrêter de le laisser aller. Il réussit même à faire cinq ou six pas de course; mais il fut repris aussitôt et déposé dans une voiture.

—On se propose de faire pour l'église de St. Sauveur l'acquisition d'un nouveau maître-autel très-riche. Ce maître-autel sera orné de magnifiques bas-reliefs. Cette précieuse acquisition coûtera \$2,000 à \$3,000 et sera prête à être installée pour les fêtes.

On doit faire aussi prochainement pour la même église l'acquisition d'un beau et grand tableau représentant le Sacré-Cœur de Jésus.

—Avant hier soir, vers 10 heures, un jeune commis chez un marchand de la rue de la Couronne, a été attaqué par deux vauriens, sur cette rue, près l'aqueduc.

—Il y a quelques jours, M. Joseph Boivin, menuisier, s'est fait voler une tinette de beurre dans sa voiture rue Couillard. Deux jours après, en s'éveillant le matin, il trouva son beurre intact dans sa cour.

—La jeunesse de St. Roch et de St. Sauveur s'organise en société de discussion pour l'hiver. Une première assemblée a eu lieu hier soir, et la liste s'est bien remplie. On discutera d'après les formes parlementaires.

VOL.—Entre 4 et 5 heures hier après-midi, on a volé une blouse de dame en drap noir, garni en peau de lapin teint, étalée à la porte du magasin de mode de Mme Arcand, rue St. Jean.

SOIRÉE DRAMATIQUE.—Ce soir, à la salle Jacques-Cartier, le Cercle Carillon donnera sa première représentation au bénéfice des orphelins recueillis par les Sœurs de la Charité. Le programme se compose de deux pièces dramatiques, chansons comiques, romances, etc. L'excellent corps de musique de l'Union Musicale sous la direction de M. Landry, est chargé de la partie musicale.

—50 pièces Draps Double foulés, venant d'être reçues chez H. GAGNON & CIE.

FAITS DIVERS

BEUFS ENRAGÉS.—Lors du départ du steamer *Ontario*, samedi dernier, deux beufs mexicains que l'on expédiait en Angleterre, se sont échappés, et à la suite de la course qu'on leur a fait faire pour les reprendre, ils sont devenus furieux. On a fini par en tuer un avec un fusil, mais l'autre a pris les bois. Tous les soirs, il sort de sa retraite et va se plaindre aux portes des citoyens de Lévis, qui préféreraient de beaucoup le sommeil à ses mugissements. Quant on le poursuit, on ne peut l'attrapper : tout-à-coup il se cabre, baisse la tête et laboure de ses cornes la terre, son appendice terminal s'allonge, un mugissement terrible se fait entendre, et nos gens de prendre la fuite. Ces nouveaux toréadors amusent beaucoup le public.

qui est spectateur froid de cette lutte inégale depuis samedi dernier.

ÉTRANGE HISTOIRE.—Il se produit depuis quelque temps à Amherst (Nouvelle-Ecosse), un phénomène des plus étranges. Une fille, du nom de Cox, semble exercer une influence mystérieuse sur tous les objets qu'elle touche ou qu'elle approche. Souvent à son insu et toujours malgré elle, sa présence ou sa proximité paraît exciter des manifestations étonnantes et qu'on serait tenté de croire surhumaines, mais qui pourrait bien être du domaine naturel, comme beaucoup d'autres choses restées jusqu'à présent à l'état du mystère.

Voici ce qui se passe : Tout à coup, et sans aucune cause apparente, les couvertures du lit sont tirées vers le pied du lit, comme par une main invisible, et les oreillers se mettent à danser, ou sautent à bas du lit sur le plancher. Ils se gonflent, se raidissent, se tordent dans les mains de ceux qui les tiennent, comme s'ils étaient en vie. En même temps on entend frapper à petits coups redoublés sous la couette; et la paille remue dans la paille, comme si on faisait le lit. Puis ces coups se répètent sur la muraille avec plus de force et de rapidité, comme si quelqu'un essayait d'y tambouriner. Ces coups se font aussi entendre sur ou sous le plancher, avec plus ou moins de force, et quelquefois sur le toit, avec grand bruit ou même comme des détonations.

Un jour, pendant que les couvertures du lit et les oreillers faisaient leurs évolutions, un morceau de plâtre, parti d'un coin du plafond, alla tomber dans une porte, en faisant un détour. Une autre fois au milieu du tintamarre accoutumé, on vit de l'eau dans un seau violemment s'agiter, et devenir jaunâtre, comme si elle eût été troublée; tandis que celle d'un seau à côté et tirée du même puits, restait parfaitement claire.

Ces phénomènes et autres semblables ont toujours lieu en présence ou à proximité de Miss Cox, et sont toujours accompagnés chez elle d'une transe ou agitation nerveuse, qui se prolonge plus ou moins et se manifeste même dans son sommeil. Dans cet état d'agitation, mais parfaitement réveillée, elle s'est plusieurs fois senti frapper à la figure comme par une main invisible. D'autres fois, comme si elle eût été sous le contrôle ou l'inspiration d'un démon impur, elle a écrit sur la muraille des lignes pleines d'obsécration et de blasphème.

Ce sont là des faits des mieux attestés. Mais on diffère grandement d'opinion à leur égard. Les uns les considèrent comme des phénomènes purement physiques produits par certaines forces de lois inconnues de la nature; tandis que d'autres leur assignent des causes surnaturelles ou psychologiques, exclusivement du domaine des esprits. Enfin, les crises nerveuses de Miss Cox et les phénomènes qui les accompagnent sont généralement attribués à l'influence d'un jeune homme qui aurait plusieurs fois magnétisé. Elle se croit et se prétend sous le contrôle et en possession d'un pouvoir occulte qui lui permettrait, à distance, de savoir où est le jeune homme et de converser avec lui. Par une espèce d'intuition, elle saurait quand il passe dans la rue. Elle affirme entendre sa voix, quand elle est même bien loin de sa portée.

Ceci doit être une simple hallucination de la part de Miss Cox, vu que personne n'a pu s'en assurer.

Québec, 28 novembre 1878.

Montant perçu aux Douanes, le 27 du courant, dans le Port de Québec, \$1,000.08.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 10 hs., 28 novembre 1878
Or; Échange Sterling, 82; Greenbacks, 98 1/2.

E. C. BARROW, Courtier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL.

27 novembre 1878.
FLEUR.—Supérieure Extra 4.30 à 4.35; Extra 4.17 à 4.25; Fancy 4.10 à 4.12; Extra du Printemps 4.00 à 4.05; Superfine 3.65 à 3.75; Forte de Boulangers 4.20 à 4.30; Fine 3.15 à 3.25.

RECETTES.—Blé, 600 mts; Barley, 60,000 mts; Fleur, 630 qrts; Alcalis, 9 qrts; Beurre, 945 tinnettes; Fromage, 598 meules; Pois, 25 mts; Avoine, 82 mts; Blé d'Inde, 6,000 minots; Lard, 0 quarts; Saïndou, 60 seaux.

Décès.

En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 58 ans, après quatre ans de maladie et muni de tous les secours de la religion, Madame Barbe Eléonore Cantin, épouse de Sieur Antoine Lapointe, chapelier. Ses funérailles auront lieu vendredi, le 29 du courant, à 9 heures. Le convoi partira de sa demeure, No 110, rue St. Jean, Haute-Ville, à 8 1/2 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

St. Henri de Lévis, ce matin, après deux mois de maladie, à l'âge de 27 ans, Madame Georgianna Verreau, (épouse de P.

A. A. Collet, écrivain, M. D. L. Ses funérailles auront lieu à St. Henri, samedi, le 30 du courant, à 8 1/2 heures. A. M. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces Nouvelles.

Acte des Elections Fédérales 1874-1878

District Electoral de L'Islet, Election du 17 septembre 1878

Dépenses électorales :
Personnelle de P. B. Casgrain, écrivain, M. P. \$ 155 80
De Joseph Oct. Fafard, écrivain, son agent..... 212 05

Pour extrait,
A. MICHAUD,
Officier-apporteur.

JOS. O. T. FAFARD,
Agent de P. B. Casgrain.
28 novembre 1878—1f

LES MAISONS

Du bloc No. 1, Avenue des Érables, se sont prêtés pour le 15 d'Avril 1879.

UNE MAISON DE \$2,000
POUR \$100.

Pas de taxes ni de rentes foncières. Allez voir les plans et spécifications et retenir votre maison.

Chez
TESSIER & DELAGE, N. P.,
Rue d'Aiguillon.

Québec, 28 novembre 1878—1m

SALLE JACQUES-CARTIER.

Grande Représentation Dramatique et Gymnastique donnée par le

CLUB NATIONAL

AU BÉNÉFICE DES PAUVRES

LUNDI, LE 2 DECEMBRE

Québec, 28 novembre 1878.

Flanelles ! Flanelles !

Nous donnons ci-dessous la liste des Flanelles que nous avons en magasin. Ces Flanelles sortent des premières manufactures, et sont garanties de bien bonne valeur, et seront vendues à des prix très satisfaisants pour l'acheteur.

Flanelles de "Welsh"
" Saxonnes de "Welsh."
" Saxonne.
" de Couleurs.
" Blanche "Shaker."
" "Shaker" de Couleurs.
" de Lancashire.
" Rouge de Lancashire.
" Blanche "Shaker" Croisée
" Rouge Croisée.
" de Couleur, de Fantaisie.
" de Salisbury.
" Grise, Brune.

Serges Bleu, Serges Ecarlate.
Flanelles de 2 verges de largeur pour Drap de Lit.

Les effets ci-dessus mentionnés, nos pratiques auront toujours le meilleur choix possible, vu le grand assortiment que nous en avons.

50 pièces de Coton Ouaté d'une qualité supérieure, plus épais et meilleur qu'à l'ordinaire, et fait spécialement pour nous.

Laine d'Agneaux de la manufacture de "Faton," 3 et 4 brins, toutes les couleurs, vendue pour \$1 25 la livre.

Habillements de Dessous pour Dames, Messieurs et pour Enfants de toute grandeur, fait des meilleures Laines d'Agneaux d'Ecosse.

Bas Noirs "Over All" pour Dames, Messieurs et pour Enfants.

Nous tenons un grand assortiment de Laines, tels que Draps de Pilot, Beaver, Nap, Etoffes d'Irlande, Serges Ecosaises, Etoffes à Pantalon, nouveaux patrons.

Couvertures de Laine Super. Medium et de Bain toute grandeur, Couvertures à Chevaux, et Etoffes pour Couvertures vendues à la verge.

5 0/10 d'escompte sur tout achat de \$3.00 et au-delà.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 28 novembre 1878.

CANADA.
Province de Québec. } Cour de Circuit
District de Québec. }
No. 2840

JOSEPH G. BOSSÉ et al.,
Demandeur,

JAQUES SAUVIAT,
Défendeur.

Avis est par le présent donné que les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus le SEPTIEME jour de DECEMBRE prochain, à DIX HS. du matin, sur le marché Jacques-Cartier, à St. Roch de Québec, en vertu d'un bref de Fiere Faciens de Bonté, consistant en un Sideboard, Miroir, Armoire, Canapé, Pendule, cadres, Table, Poêle, Lavemains, etc.
Dr. BLANCHET, H. C. S.

Québec, 28 novembre 1878—p

LESSIVE CONCENTREE.

1,000 lbs. Lessive Concentrée à l'usage des familles, pour faire le savon, à la maison. PRIX: 5 cents la livre.

GINGRAS & L'ANGLAIS.
Québec, 26 novembre 1878.

Annonces Nouvelles.

Grand Encaen de Meubles en vertu de l'Acte de Faillite

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

Dans l'affaire de
W. S. PARKÉ,
Failli.

JEUDI, LE 5 DECEMBRE

Au deuxième étage du Bureau de MM. WURTELE & LORTIE, Bloc Richelieu, rue Dalhousie, Bass-Ville.

Nous avons reçu instruction de R. H. Wurtele, écrivain, syndic en cette affaire, de vendre à l'encaen, JEUDI, le 5 DECEMBRE, au deuxième étage du Bloc Richelieu, une grande quantité de Beaux Meubles en Noyer Noir, richement sculptés, consistant en Set de Salon couvert en Crin, en Kepp et en Damas de Soie, Sideboard en Noyer Noir dessus en Marbre, Sideboard en Frêne et en Noyer Tendre, Set de chambres à Coucher en Noyer Noir richement sculpté dessus en Marbre, Tables à Dîner, Tables de Centre, Tables de passage, Chaises en Crin, Chaises en Canne, Chaises Perforé, Garderobes en Noyer Noir, Bureau avec Bibliothèque pour chambre privée, Armoire, Canapé, commode, et une immense quantité d'autres effets.

— AUSSI —
10 Lits de Plumes du Labrador avec Couffin en Fil neuf, Matelats en Laine etc. Le tout sera visible Mercredi, le 4 Décembre, de 2 à 5 heures. Vendu absolument sans réserve.

La vente à 14 heures précises.
O. T. LEMIEUX & CIE.,
Encanteurs

Québec, 28 novembre 1878.



CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT.

DIVISION DE L'OUEST.

Chemin de Fer Q. M. O. & O.

Le chemin le plus court et le plus direct entre Montréal et Ottawa.

Jusqu'à AVIS (CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit :

A. M. P. M.
Train Express pour Hull à 9.30 et 4.30
Arrivant à Hull à 2.00 P. M. et 9.00
Train Express de Hull à 9.10 et 4.10
Arr. à Hochelaga à 1.40 P. M. et 8.40
Train pour St. Jérôme à 4.00 P. M.
Train de St. Jérôme à 7.00 A. M.
Les trains laissent la station du Mile-End 10 minutes plus tard.
Pour les billets et toute autre information, s'adresser au Bureau Général, No. 13, Carré de la Place d'Armes, Montréal.
C. A. SCOTT,
Surintendant Général.

C. A. STARK,
Agent Général pour Fret et Passagers.
Montréal, 27 novembre 1878.

AVIS.

A l'occasion d'un article publié dernièrement dans la feuille "Daily Telegraph" de Québec, le public est informé encore une fois, que les Officiers de la Batterie B d'Artillerie de Forteresse stationnée à Québec, ne sont responsables légalement ni autrement pour aucune dette faite par le Maître d'Hôtel ou contracteur du mess des officiers, ni pour aucune réclamation pour le service de la Batterie B, à moins que telle réclamation soit appuyée d'un ordre par écrit et signé par le Commandant de l'Artillerie, ou par l'Officier Commandant la Batterie, ou par le Président du Mess des Officiers de la Batterie B.

Par ordre,
OSCAR PRÉVOST,
Capitaine

Adjudant de l'Ecole d'Artillerie de Québec.
Québec, 26 novembre 1878—6f

MEDICAMENT NOUVEAU

DE
A. BRASSART

Professeur-Botaniste Diplômé
390 ET 392, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

PENIFUGE BRASSART

Remède infaillible contre le Ver Solitaire, expulsion en deux heures de ce terrible destructeur du genre humain, cause de beaucoup de maladies. Les nombreuses cures opérées en cette ville et les environs prouvent l'efficacité de ce remède universel
Québec, 22 novembre 1878—1m

CLASSES MERCANTILES DU SOIR DE MONSIEUR THOM.

Les classes ci-dessus s'ouvriront LUNDI le 25 NOVEMBRE courant

14, RUE STE. ANGELE
Québec, 22 novembre 1878—10j

Chants Grégoriens.

Introit, Messes, Hymnes, Motets, etc.,

Harmonisés par
J. B. LABELLE.

Prix \$6.00

En vente chez

A. L. VIGNE,
25, rue St. Jean,
(Banque d'Épargnes.)

ORGUES-HARMONIUMS

BURDETT

En vente chez
A. LAVIGNE,
Banque d'Épargnes.

Québec, 25 novembre 1878.

PENSION FRANÇAISE.

Dîner de midi à 3 hrs Repas à toute heure
P. CIZOL, CUISINIER FRANÇAIS
No. 40, rue Garneau, Haute-Ville.

M. CIZOL se charge aussi de préparer les Dîners à domicile.

Pension à des prix très modérés. Spécialité d'Huitres
Québec, 22 novembre 1878

DROLET, AUDARD & GUERARD

Machinistes et Fondeurs,

Ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'après de répondre aux nombreuses demandes qui leur sont faites ils ont considérablement agrandi leur atelier de Machinerie et qu'ils y ont jointe une MAGNIFIQUE FONDERIE. Ils peuvent maintenant se charger de toutes espèces D'OUVRAGES EN FONTE, ainsi que toutes espèces de MAHINERIES

DROLET, AUDARD & GUERARD,
75, rue St. Joseph.
Québec, 19 novembre 1878

LE MERITE

DES

PIANOS de WEBER & CIE.

Liste des Médailles et des Prix décernés aux Pianos de WEBER & CIE., de Kingston, Canada, aux Expositions suivantes :

PREMIER PRIX ET DIPLOME à Kingston en 1871.

DEUX PREMIERS PRIX à Hamilton en 1872.

DEUX PREMIERS PRIX à Montréal en 1873.

LE PREMIER PRIX à Philadelphie en 1876.

UNE MÉDAILLE D'ARGENT à Philadelphie en 1876.

UNE MÉDAILLE D'HONNEUR à Philadelphie en 1876.

UN DIPLOME DE MÉRITE à Philadelphie en 1876.

BERNARD & ALLAIRE

AGENTS, QUÉBEC.

Nous avons aussi l'Agence des Pianos avantageusement connus de

MARSHALL & WENDELL,

HORACE WATERS & SONS,
WAGNER.

Les Orgues-Harmoniums de
J. ESTEY & CO.,

WILCOX & WHITE,

et de plusieurs autres fabriciens célèbres.

Seule Agence pour le Dominion des célèbres Orgues d'Eglises de la fabrique de SAMUEL S. HAMILL, de East Cambridge.

BERNARD & ALLAIRE,

EDITEURS DE MUSIQUE,

6, rue la Fabrique.
Québec, 19 novembre 1878.

S. W. DRUM,

COURTIER et AGENT GÉNÉRAL

CHAMBRES COMMERCIALES
Rue St. Pierre, Basse-Ville,
QUÉBEC.

Boîte 185, Bureau de Poste.
Québec, 18 novembre 1878—1m

MARCHANDISES

POUR L'HIVER !

NOVEMBRE 1878.

FYFE & WRIGHT invitent le public à visiter leur stock immense et bien assorti de Marchandises d'Hiver, comprenant :

Flanelles, Jaquettes,
Couvertures, Ulsters,
Convrepieds, Draps pour Ulsters,
Vêtements de Dessous, Mottonné,
Nuages, Castor,
Châles, Marchandises de
Jupons, F ntaisie, etc.

Confection de Robes d'après les Modes les plus récentes.

PRIX suivant le cours du temps.

FYFE & WRIGHT

22, RUE LA FABRIQUE.
Québec, 15 novembre 1878.

Société de Prêts et Placements de Québec.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de TROIS PAR CENT sur le Capital payé de cette institution a été déclaré pour les derniers six mois, et sera payable au Bureau de la Société, le ou après LUNDI, le DEUX DECEMBRE prochain.

Le Livre de Transfert sera fermé du 16 au 30 Novembre courant, les deux jours inclus.

Par ordre du Bureau de Direction,
ROBT LAROCHE,
Sec-Trés

Québec, 13 novembre 1878.



PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne,

BOIS ET FORETS,

Québec, 9 octobre 1878.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic. Cap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encaen public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le DIX de DECEMBRE prochain, à DIX heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DE BONAVENTURE.

Chainay Rock Brook Est	9 milles carrés.
do do Ouest	9 do do
Chamberlain Brook Est	4 do do
do do Ouest	4 do do
Red Pine Mountain Brook Est	5 do do
do do Ouest	5 do do
	plus ou moins.
Tom Ferguson's Brook Est	8 do do
do do Ouest	8 do do
Marshall's Brook	24 do do
India House Brook	6 do do
Causapscul No. 1 Nord	10 do do
do No. 1 Sud	10 do do
do No. 2 Nord	10 do do
do No. 2 Sud	10 do do
do No. 3 Nord	10 do do
do No. 3 Sud	10 do do
Mill Stream Sud	4 do do
do Nord	5 do do

AGENCE DE RIMOUSKI.

Milniker's Brook Nord	20 milles carrés.
do do Sud	20 do do
Metalik's Brook Nord	10 do do
do do Sud	10 do do
Arrière Ruissseau Sauvage	20 do do
Rimouski Centrale Est	10 do do
do do Ouest	10 do do

AGENCE DE LU S GUENAY.

Rivière des Ha! Ha! limite No. 119
24 milles carrés.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première année, (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositifs des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés seront déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date, jusqu'au jour de la vente.

F. LANGELIER,
Commissaire.
Québec, 15 octobre 1878—21s

